

DEC150851DR14

Décision portant délégation de signature à **M. Yves Gourinat** et à **M. Thierry Cutard** pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la **FRE3687** intitulée **Institut Clément Ader**

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de la **FRE3687** intitulée Institut Clément Ader dont le directeur est **M. Philippe Olivier** ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Yves Gourinat, Pr**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Yves Gourinat** délégation est donnée à **M. Thierry Cutard, Pr**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à _____, le _____

Le directeur d'unité

M. Philippe Olivier

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014